Familles ULNATA, DÉTANGER, CHATHUANT

Dominique Chathuant (novembre 2026)

Origine du patronyme de 1848 « ULNATA »

Le 30 décembre 1848, dans le registre des nouveaux-libres de Sainte-Rose de Guadeloupe, l'officier d'état-civil Edmond Charles Fart inscrit le patronyme ULNATA donné à Ezulna de l'habitation La Ramée. Trois actes sont concernés qui sont ceux d'une mère et de deux enfants :

Prénom	**Ezulna**	**Isabelle**	**Landri**
Acte	12	12	12
Article	2141	2142	2143
Sexe	F	F	M
Matricule	1439	3705	4194
Habitation	La Ramée	La Ramée	La Ramée
Age	23 ans	5 ans	1 an
Lieu d'enregistrement	Sainte-Rose	Sainte-Rose	Sainte-Rose
Mère	#	Ezulna	Ezulna
Père	#	#	Louis DÉTANGER

Isabelle est une « fille de couleur rouge [1] » née le 26 février 1844. Elle a été déclarée le lendemain de sa naissance (acte 38 [2]) par Jean Poirié Saint-Aurèle Pierre, 48 ans, adjoint au maire et propriétaire, qui la dit fille de la mulâtresse Ezulna, son esclave âgée de 19 ans.

Landri, « garçon mulâtre », est né le 15 janvier 1848. Il est déclaré le lendemain de sa naissance par « Jean Aurèle Pierre Poirié (Saint-Aurèle) [3] », 52 ans, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire, propriétaire. Landri est né sur « son habitation ». Il est fils de « la mulâtresse Ezulna, son esclave, âgée de 22 ans, servante ».

C'est sur l'acte de décembre 1848 concernant Ezulna et ses deux enfants que figure une mention marginale à l'évidence de la main d'Edmond Fart, adjoint au maire et officier d'état civil, et signée de lui avec une graphie très proche, ce qui peut indiquer que la mention est

[1] Signifie à l'époque « mulâtre ».

[2] *Registre des Nouveaux-libres de Sainte Rose* ; n° 37 : Isabelle, habitation Poirié Saint-Aurèle, *Registre des esclaves de Sainte-Rose*, 26 février 1844 ; n° 14, *ibid*., 15 janvier 1848.

[3] Il s'agit apparemment de l'auteur guadeloupéen du même nom, né en émigration à Antigue en 1795 et déclaré à la mairie de Sainte-Rose. Joseph Bernard Poirié est l'administrateur de l'habitation la Ramée jusqu'à son décès en 1841. Celle-ci est ensuite gérée par son fils Saint-Aurèle Poirié jusqu'en 1852 puis par Louis DÉTANGER. Remerciements à Jordan Niçoise. https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/302499#spotlight.

contemporaine de l'acte. Cette mention indique que le citoyen Louis DÉTANGER « a déclaré reconnaître pour son enfant le dit Landri ». Cette reconnaissance n'apparaît pas pour sa sœur Isabelle alors que cet acte du registre des Nouveaux libres mentionne expressément la reconnaissance de Landri et Isabelle par leur mère Ezulna.
Le même propriétaire a d'ailleurs déclaré en 1846 de la même mère, mentionnée comme servante, une petite Radegonde « de couleur rouge » née le 4 octobre 1846. Cette enfant ne figure pas sur le registre des nouveaux libres, deux ans plus tard.

Louis DÉTANGER, mentionné six ans plus tard (1854) comme géreur d'habitation a donc reconnu être père de l'enfant d'une ancienne esclave avec qui il avait eu un enfant en janvier 1848. Le fait est relativement rare et semble indiquer une union revendiquée et notoire. C'est ce qui incite à proposer une hypothèse pour le patronyme ULNATA qui n'est, dans cette commune de Sainte-Rose, ni une anagramme (ÉTREBIL/liberté, ÉTILAGÉ/égalité), ni un surnom, ni un animal (chat-huant/CHATHUANT) ou un personnage biblique (SÉNNACHÉRIB), ni un sultan ottoman (BAJAZET) ni un arbre fruitier (CITRONNIER). On note en revanche que DéTAnger contient la syllabe TA qui pourrait éventuellement expliquer le choix du nom ULNATA si on l'ajoute à ULNA qui vient des deux dernières syllabes d'EzULNA.

DE*TAN*GER + Ez*ULNA* donnerait donc ULNATA. Dans cette hypothèse, ULNA est quasi-certain et TA demeure une proposition plausible mais non-prouvée.

Quant au prénom Ezulna, qui n'a rien de biblique, il peut être puisé dans une lecture à condition que celle-ci soit disponible en Guadeloupe. L'inspiration pourrait venir d'un ouvrage de Jules-Honoré-Joseph Coussin (1773-1836). Peintre et écrivain, originaire de Basse-Terre, celui-ci est l'auteur en 1824 du roman en trois volumes *Eugène de Cerceil ou les Caraïbes* [4]. Un jeune Tourangeau débarqué en Guadeloupe vers 1635 s'y éprend de la belle Ezulna, également convoitée par de l'Olive et fille d'un cacique. Il est donc possible qu'une enfant mulâtresse née esclave sur une habitation guadeloupéenne en 1825 ait reçu un prénom de son maître alors inspiré par un roman guadeloupéen qui n'avait que quelques mois d'existence et circulait en Guadeloupe. On relève d'ailleurs les prénoms un peu sophistiqués – en tout cas plus que d'usage – données aux esclaves domestiques de l'habitation. Les registres d'état-civil explorés entre autres par Jordan Niçoise de la liste GHC montrent que trois servantes de l'habitation, toutes affranchies en 1847, portent les prénoms d'Athanaïs (c. 1822), Séphora (c. 1825) et Rebecca (c. 1825), une référence grecque à Athéna et deux références bibliques.

Le lien apparemment fort et revendiqué qui préside à la composition du patronyme ULNATA est par ailleurs confirmé a posteriori par la naissance le 20 mars 1854 à la Ramée, d'un Louis-Théodore DÉTANGER, fils de Louis DÉTANGER, « gérant d'habitation », et de la demoiselle Ezulna ULNATA, 28 ans, domestique sur la même habitation.

Le 10 décembre 1859, c'est au tour d'un Sosthène-Virgile DÉTANGER, né sur la propriété de son père Louis DÉTANGER, gérant d'habitation, et de la demoiselle Ezulna ULNATA, ménagère. Enfin, le 30 novembre 1874, Louis DÉTANGER, propriétaire de 51 ans, épouse Ezulna ULNATA, sans profession, fille majeure de père et mère inconnu(e)s.

[4] Jules-Honoré-Joseph Coussin, *Eugène de Cerceil ou les Caraïbes*, Paris, 1824, Éditions de l'Aube, 2015.

Lorsqu'elle meurt à 85 ans le 9 janvier 1906, Ezulna est présentée par son fils Sosthène-Virgile 46 ans, habitant-propriétaire, comme sans profession et propriétaire, veuve de l'habitant propriétaire Louis DÉTANGER. Ce dernier est lui-même décédé le 20 avril 1903. Dans un XIXe siècle fort peu porté au mariage d'inclination, pourquoi Louis DÉTANGER a-t-il assumé à ce point son lien avec une femme servante et mulâtresse au point d'aller jusqu'à l'épouser ? La première hypothèse est évidemment et justement l'inclination qui contredit à la fois la tendance de l'époque et l'ordre racial colonial et post-esclavagiste. Une autre hypothèse ne saurait cependant être écartée bien qu'on reste dans une ignorance absolue de sa valeur : y avait-il un doute sur l'origine de Louis DÉTANGER (1823-1903). « Louis, enfant naturel blanc » né avant le mariage de la demoiselle « d'AMPHOUX de ROCBRUNE » n'a pas de père officiel avant la reconnaissance que lui vaut le mariage de sa mère avec Joseph DÉTANGER (Valence, 1801-Pointe-à-Pitre, 1842), cinq ans plus tard en 1828 à Sainte-Rose. Soit Joseph DÉTANGER est le père de Louis, soit il apporte une issue convenable à un acte que la morale sexuelle coloniale réprouve. Dans ce cas, Louis DÉTANGER, bien que déclaré « blanc » à sa naissance, est conscient de la marge de manœuvre réduite de ses projets matrimoniaux dans une société blanche qui doute de son origine … ou croit trop bien la connaître. Cela reste une hypothèse qui conserve le bénéfice de la cohérence qu'elle apporte en 1848 à l'union officielle entre un géreur « blanc » et une ancienne esclave, fût-elle valorisée par une peau claire par l'effet des préjugés courants.

Aux origines des DÉTANGER et des PÈBRE : une alliance aux colonies entre petite noblesse déclassée et bourgeoisie commerciale

Louis DÉTANGER, né d'une famille maternelle (les PÈBRE au XVIIe ou PÈBRE d'Amphoux aux XVIIIe-XIXe) de très petite noblesse dont le nom n'a cessé de s'allonger à mesure que son premier représentant en Guadeloupe, Félix PÈBRE né à Toulon en 1698 [5], a enterré ses rêves de Saint-Domingue puis de Martinique, se faisant finalement appeler PÈBRE-d'AMPHOUX de ROCBRUNE, seigneur de Vachière, une longueur d'état-civil compensant l'humiliation devant l'échec ses projets. Il obtient tout de même une bonne retraite à 71 ans sous Louis XV avec le double de ce qu'il sollicitait[6]. Ce qui frappe nos contemporains dans ce dossier de carrière est sans doute la propension de l'intéressé à toujours solliciter ses promotions au nom de sa généalogie, une parenté avec le comte du Luc, une aïeule maternelle comtesse de Vintimille, etc., dans un monde où la naissance prime sans que soit jamais posée la question de la compétence plus tard affirmée dans l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La famille paternelle de Louis DÉTANGER est issue de la bourgeoisie commerçante valentinoise. Comme on l'a écrit plus haut, l'union officielle en 1828 de son père François avec sa mère Antoinette (dite Toinette) PÈBRE-d'AMPHOUX de ROCBRUNE est postérieure à la naissance de Louis en 1823. Quelle que soit la nature de la réparation (naissance hors mariage mais éventuellement faute contre l'ordre racial colonial si le Louis né en 1823 n'est pas blanc au sens mentionné par l'acte), les « mœurs relâchées » des îles (selon les critères hexagonaux du temps) ne sont pas réservées aux esclaves et aux libres de couleur. Antoinette PÈBRE, qui meurt en mars 1854, alors que son fils Louis vit avec une femme de couleur dont il a reconnu les enfants, est notée « Marie Antoinette DAMPHOUX

[5] Secrétariat d'Etat à la Marine - Personnel colonial ancien, COL E 332, 1715/1758 PÈBRE d'AMPHOUX, Félix, capitaine dans les troupes entretenues aux îles du Vent à la Guadeloupe : https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/up424dx1wx5i.

[6] On en trouvera un aperçu dans un petit article de vulgarisation rédigé pour les Clionautes : https://clio-texte.clionautes.org/sous-louis-xv-un-petit-noble-obtient-sa-retraite.html.

de ROCBRUNE, veuve DÉTANGER », 71 ans, « fille légitime du sieur Jean-François DAMPHOUX de ROCBRUNE » et de feu Dame Anne SELLIER, veuve de Joseph DÉTANGER. Ce dernier est le premier DÉTANGER de Guadeloupe, arrivé de Valence.
Félix PÈBRE, né à Toulon en 1698[7] est le père de Jean-François PÈBRE- DAMPHOUX de Rocbrune. Il est apparemment cousin éloigné du comte du Luc, ambassadeur de Louis XIV. Il l'affirme en tout cas dans ses lettres au ministère de la Marine. Son père, Joseph PÈBRE DAMPHOUX, épouse à Toulon, paroisse Sainte-Marie, le 30 mai 1681 la demoiselle CLERE de MONIER, fille de feu Claude de MONIER et de demoiselle Marguerite DAMPHOUX, originaire de Pignans.

De Louis DÉTANGER et Ezulna ULNATA à Virgile CHATHUANT (1887-1971)

Conseiller municipal de Sainte-Rose dans l'entre-deux guerres, Virgile CHATHUANT (1887-1971) en fut maire dans les années 1945-1959. Son lien avec Jacques FOCCART, dont il avait connu le père, maire de Gourbeyre dans les années 1920, explique sa rencontre officielle avec de Gaulle au moment de son mandat municipal à Sainte-Rose dans les années 1950. Virgile CHATHUANT avait été interné à deux reprises au Fort Napoléon en 1940-1941 et 1943 pour n'avoir pas voulu afficher sur un tableau de son restaurant les nouvelles de Vichy. Son dossier dans les papiers Foccart dément la tradition familiale d'un refus personnel d'être proposé à la Légion d'honneur. Celle-ci, selon l'explication que le ministre des Anciens combattants Jean Sainteny en fournit à Foccart en 1962, ne lui fut pas accordée parce que l'accusation d'avoir favorisé la fuite de marins de la Jeanne d'Arc vers la Dominique avec leur code de bord fut toujours répétée par Virgile CHATHUANT comme étant le motif de son second internement administratif au Fort Napoléon en 1943 mais sans qu''il revendique jamais en être l'auteur [8].

Le lien entre les DÉTANGER et les CHATHUANT vient d'un DÉTANGER, dit « Bouboule » par la tradition familiale, père d'enfants CHATHUANT, du nom de leur mère Julie Eugénie CHATHUANT (1863-1943). Il semble avoir été déterminant dans l'éducation et la promotion sociale de Virgile CHATHUANT, son enfant naturel. Virgile CHATHUANT (1887-1971) a 16 ans à la mort de son grand-père paternel Louis DÉTANGER. Il en a 19 au décès de sa grand-mère paternelle Ezulna. Comme le laisse supposer un tract politique pour les municipales de 1929 – l'un des tout premiers tracts guadeloupéens utilisant une photo –, il est conseiller municipal depuis au moins 1921 [9]. La photo le montre appuyé sur un livre dont on ne voit pas le titre et on s'interroge sur l'accès à l'instruction qu'il valorise ainsi dans sa propagande électorale. La tradition orale fait figurer en bonne place qu'il avait une grande culture et une grande bibliothèque. Or sa mère Julie, domiciliée à Sainte-Rose, est de condition modeste et sans instruction. Les actes la mentionnent tour à tour sans profession (1884, 1887, 1890) lessivière (1885) ou repasseuse (1893). À la naissance de Sosthène

[7] Remerciements à mon collègue de lettres de Reims Christophe Estrada qui m'avait signalé la généalogie des PÈBRE depuis la fin XVIIe à Toulon. Il m'a permis d'établir le lien entre les PÈBRE et les Vintimille des comtes de Marseille, tout en invitant à la prudence s'agissant du mot Amphoux qui est une variante provençale d'Alphonse. Les Amphoux sont donc très fréquents et le même individu peut s'appeler Amphoux ou Alphonse sur deux actes différents. Christophe Estrada est auteur de *L'énigme des fontaines mortes* (Actes Sud, 2012) et *L'araignée d'Appollon* (Actes Sud, 2016).

[8] Archives du Secrétariat général des Affaires africaines et malgaches et de la Communauté (1958-1974), Papiers Foccart (Fonds « Scribe ») 5agf/1-5agf/1085, Correspondances, 1048, dossier Chathuant.

[9] Musée des Beaux-Arts de Chartres, Fonds Bouge, GUA VI, municipales de 1929.

CHATHUANT (1893), elle se présente en personne huit jours plus tard et déclare ne savoir signer. Virgile, ses frères, Ange Marie Gabriel Sosthène (1893) et Saint Just Saint Pasteur Eugène (1885-1887), leurs sœurs, Patrice Marie (1884) et Marie Augustine Adrienne Yvonne (1888-1889), ont tous CHATHUANT pour patronyme. Ils ont pour arrière-grand-père éponyme Toussaint (c.1800-1864), qui fut esclave-cultivateur sur l'habitation Jean Lubin et reçut le patronyme CHAT-HUANT ou CHATHUANT en 1848 en même temps que sa compagne et ses cinq premiers enfants. La césure après la première partie du mot (CHAT-) coïncide dans l'acte concernant Toussaint avec la fin de ligne et interroge sur l'intention de l'officier d'état-civil mais la compagne et les enfants reçoivent sans ambiguïté le patronyme CHATHUANT. Les actes suivants écrivent CHATHUANT et non CHAT-HUANT pour Toussaint.

On notera que, deux mois avant de venir devant l'officier d'état civil avec Toussaint, de l'habitation Jean Lubin, la mère, Maria dite Hermina, s'est présentée sans ses enfants mais avec sa mère et sa fratrie pour recevoir le patronyme MANÇO. À ce titre, sa mère Félicianne MANÇO (née à la fin du XVIIIe et décédée en 1862), est la plus ancienne ancêtre esclave des CHATHUANT. Maria reçoit le patronyme CHATHUANT à la seconde présentation. Le monde des CHATHUANT est celui des humbles : cultivateurs, pêcheurs mais aussi charron pour l'un des six enfants de Toussaint. Née sur l'habitation Subercaseaux, sa fille jumelle Christine CHATHUANT (1845-1929), donne le jour à Julie CHATHUANT (1863-1943), mère de Virgile, Sosthène etc., tous enfants naturels d'un DÉTANGER et petits-enfants d'Ezulna et Louis DÉTANGER. Autre rappel du lien CHATHUANT-DÉTANGER attesté par la tradition orale, Virgile et Sosthène CHATHUANT portent deux prénoms rappelant à l'évidence celui de Sosthène-Virgile DÉTANGER (1859-1920) et fils de Louis DÉTANGER (1823-1903). Ce Sosthène-Virgile DÉTANGER, qui signe toujours « Virgile Détanger » ou « V Détanger », est d'ailleurs présent à la déclaration de naissance d'enfants de Julie CHATHUANT : Patrice Marie Emilia CHATHUANT (dite Lucie et plus tard épouse d'un RABINEAU), le 7 mai 1884, puis Frumance Métrodor Hubert CHATHUANT le 6 novembre 1891. Sosthène-Virgile est dit charpentier dans ces deux actes. Il apparaît également comme habitant et voisin sur l'acte de naissance de Saint Just Saint Pasteur Eugène CHATHUANT le 7 janvier 1887 puis comme fonctionnaire auxiliaire des contributions sur celui de sa nièce Marie Augustine Adrienne Yvonne CHATHUANT le 24 août 1889 et de nouveau habitant-propriétaire sur son acte de mariage à Pointe-Noire en 1894 et sur l'acte de décès de sa mère Ezulna ULNATA en 1906. Louis-Théodore DÉTANGER, né en 1854 et frère aîné de Sosthène-Virgile, est pour sa part présent en tant qu'employé de mairie à la déclaration de naissance de Virgile CHATHUANT, le 8 mai 1887.

Aucun de ces enfants nés de Julie CHATHUANT ne sont jamais reconnus par un DÉTANGER. La tradition orale a toujours désigné « DÉTANGER » dit « Bouboule » comme père incontesté de Virgile CHATHUANT et ses frères et sœurs mais on peut se demander s'il s'agit de Louis-Théodore, né en 1854, ou de son frère Sosthène-Virgile DÉTANGER, né en 1859. Paradoxalement, un étranger à la tradition familiale ne peut en aucun cas établir le lien au vu de l'acte. Claude CHATHUANT (1941-2011), qui tenait quelques informations de son père Virgile CHATHUANT, parlait de son grand-père « Bouboule » DÉTANGER (qu'il n'avait pas connu) en évoquant des affaires de douane et de contrebande. On a vu plus haut que Sosthène-Virgile DÉTANGER se déclarait auxiliaire des contributions en 1887. On constate par ailleurs qu'un an après le dernier enfant né de Julie CHATHUANT (Sosthène CHATHUANT, 1893), lorsqu'il épouse le 24 avril 1894 à Pointe-Noire Marie Émilie Catherine FRANCIUS, plus jeune (1868) et fille d'habitant-propriétaire [10], l'un de ses amis

[10] Jean-Baptiste Eleuthère FRANCIUS, né vers avril-mai-juin 1831et inscrit définitivement comme libre à trois ans et huit mois dans l'acte 45 du 23 août 1845 du registre d'état-civil de Pointe-Noire.

et témoins est un employé des contributions diverses de Sainte-Rose [11]. Plus souvent présent à la naissance des enfants de Julie CHATHUANT, Sosthène-Virgile DÉTANGER semble ainsi être le père le plus probable. C'est en tout cas du côté des DÉTANGER qu'il faut supposer que Virgile CHATHUANT a construit l'instruction dont il disposait en dépit d'une mère très humble. On sait qu'il a d'ailleurs grandi sur une habitation dont le nom, plusieurs fois répété par l'un de ses enfants, n'a finalement pas été mémorisé par les générations suivantes.

Lire un autre article

Page d'accueil

[11] Frédéric FIGON, 31 ans.